

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2015)
Heft: [1]: Numéro Thématique DEVA

Artikel: Le projet de Développement de l'Armée est trop timide
Autor: Recordon, Luc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

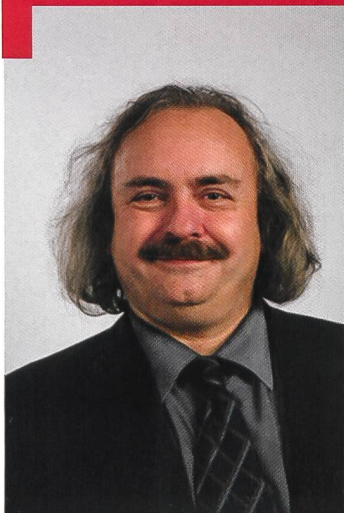
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Politique de sécurité

Le projet de Développement de l'Armée est trop timide

Luc Recordon

Conseiller aux Etats vert VD, membre de la CPS-E (Commission de politique de sécurité)

La volonté de défendre notre modèle de société contre toute attaque ne doit pas faiblir, surtout en ces temps plus troublés. La vie et la liberté d'autrui, le respect de ses opinions, et religions, notamment lorsque elles sont différentes ou déplaisantes, sont des biens intangibles à nos yeux; or, le discours totalitaire reprend du poil de la bête jusque dans le monde démocratique. Il ouvre la porte aux esprits faibles, qui se croient ainsi légitimés à faire valoir leurs positions par la violence.

Notre réponse passe d'abord par l'affirmation inébranlable que nous ne sacrifions pas notre liberté ni par faiblesse ni par surréaction. Mais, en parallèle à nos paroles fermes, un outil de défense matériel reste nécessaire et il faut définir lequel; là encore sans lâcheté, ni violence inefficace.

Se rappelant avec Clausewitz que la guerre n'est qu'une terrible parenthèse assujettie à des objectifs issus de la politique, précédée et suivie par elle, on doit toujours réévaluer le cours des menaces et des armes, y compris le degré d'engagement accepté par les protagonistes potentiels. Définir le développement de notre armée commence ainsi par une analyse des intentions et de la situation des différents pays qui peuvent entrer en conflit avec nous ou près de nous, pour l'essentiel en Europe et en Méditerranée, selon leur taille, leur position géographique, leurs alliances et les nôtres, le statut juridique des uns et des autres (la neutralité notamment).

Or, en une génération, nous avons assisté à une évolution considérable sous ces différents angles.

- Le Pacte de Varsovie a disparu, mais l'Europe n'a pas eu l'intelligence de chercher alors à intégrer la Russie, se contentant d'absorber ses anciens satellites, la laissant cultiver son nationalisme blessé et observant passivement la reconstruction de son potentiel militaire, utilisé çà et là pour jeter son dévolu sur les parties mal défendues de son ancien empire;
- La cohésion sociétale européenne s'est affaiblie, avec la

montée des nationalismes les plus étroits et, en divers endroits, celle des fanatismes nourris d'inégalité sociale et d'une mauvaise intégration de la migration;

- La guerre économique a pris de l'ampleur, en particulier dans le secteur financier;
- Au Sud, en contrepoint de facteurs d'apaisement comme la démocratisation de l'Amérique latine et l'enrichissement de l'Asie, terres toutefois lointaines, le monde méditerranéen a connu une déstabilisation inquiétante;
- Enfin les moyens d'action violente ont fortement évolué pour correspondre au principe du plus ancien stratège connu, Sun Tzu, pour qui le but de la guerre est d'amener l'ennemi à se rendre sans combattre, de façon à obtenir la victoire pour un prix modeste, en hommes, en biens et en dévastations, ce que permettent aujourd'hui l'emploi de cyberarmes et de drones.

Au point de vue de la Suisse, cela se traduit par une forte diminution des menaces classiques et par un risque à peu près nul d'invasion terrestre et d'assauts aériens massifs. Aucun pays européen ne voit de sens à nous agresser physiquement, en tout cas de la sorte. À cela s'ajoute que notre pays est l'un des rares à avoir mené, même si c'est trop peu, une politique russe valable et à avoir ainsi constitué une certaine protection face à l'adversaire potentiel principal. De même, le bouillonnant foyer de la Méditerranée ne fait pas craindre d'impact direct, en raison du glacis offert par les pays de la rive nord. Dans ces deux types de situation, il peut exister certes bien assez d'effets indirects, entre autres migratoires, pour justifier une action politique forte de nos diplomates, mais pas une préparation militaire spécifique.

En revanche, nous sommes aux premières loges en ce qui concerne les dangers les plus modernes: cyberguerre, attaques asymétriques, installations et manifestations sensibles, catastrophes naturelles et industrielles et, last but not least, guerre économique, ces questions pouvant du reste se combiner.

Suivant les cas, il faut aussi s'attendre à ce que nos alliés objectifs habituels puissent devenir des adversaires, tels les Etats-Unis, la Chine et les grands pays européens en matière économique et de cyberguerre, un jour peut-être tel pays arabo-musulman – comme naguère la Libye de Khadafi – dans les attaques asymétriques, basées sur des rognons culturelles ou religieuses.

Les moyens disponibles n'étant pas extensibles à l'envi, il faut faire des choix, parfois douloureux. C'est ainsi qu'on devra bien se rendre compte à quel point nous sommes faibles devant la modernité des risques et bien trop préparés à repousser des attaques d'un genre obsolète. Une priorité s'impose : accroître fortement la formation et la qualification de nos services de renseignement et de notre défense IT (informatique et télécommunications), puisque ils sont au front réel; maintenir à leur excellent niveau les troupes de protection contre les catastrophes est non moins exigible. Il s'agit déjà d'un vaste programme, eu égard à la technicité requise. On mentionnera encore la préparation de la population, dès le jeune âge, aux méthodes de résistance non violente, utiles en cas d'attaques asymétriques, qui tendent à prendre pour nous la place des anciennes guerres interétatiques.

En contrepartie, la mission de nos unités terrestres doit être repensée de fond en comble. Ayons le courage de dire que les chars et obusiers ne servent plus à rien dans notre pays et ce à l'opposé des conflits terrestres actuels où ces armes fournissent l'essentiel des forces d'assaut ou de siège.

La collaboration et la coordination entre les cantons et la Confédération sont à renforcer. L'Exercice du Réseau national de sécurité 2014 a démontré de grandes lacunes dans la transmission d'informations de la seconde aux premiers nommés. Un grand atout spécifique de l'armée réside ici dans sa capacité de mobilisation rapide de l'armée; les polices ne sont pas assez dotées, malgré de remarquables unités d'élite, pour intervenir en cas d'attentat terroriste majeur.

Une juste répartition des moyens entre armée et forces des police, munis de véhicules légers et d'hélicoptères, doivent permettre de se concentrer sur des interventions ponctuelles complexes, pour libérer des otages ou une installation occupée par des terroristes, pas sur des montées en ligne. De même, l'aviation est appelée à de la pure interception, non à de l'appui de troupes au sol menant des combats d'infanterie mécanisée.

Notons au passage que cette armée nouvelle aura également de moindres effets sur le territoire, pour le meilleur et pour le pire : baisse des nuisances environnementales et fermeture de lieux de stationnement.

Le projet actuel de développement de l'armée ne va que légèrement dans le bon sens : il se réoriente trop peu vers les menaces actuelles et ne nous protège pas suffisamment.

L. R.

News

Nouveaux contours pour la zone d'entraînement transfrontalière des Forces aériennes située entre la France et la Suisse

Berne, 26.02.2015 - Les gouvernements français et suisses ont conclu mercredi un nouvel accord relatif à leur zone d'entraînement transfrontalière commune EUC25 (anciennement CBA25) située au-dessus de la chaîne du Jura. Cette zone a été redimensionnée dans le cadre d'un projet d'amélioration des flux de trafic aérien civil entre les pays du Benelux et la Suisse. Les plus grands changements se situent côté français.

Le FABEC (Functional Airspace Block Europe Central) dont la Suisse est membre avec la France, l'Allemagne et les pays du Benelux, met en place plusieurs projets de restructuration de l'espace aérien afin de pouvoir accommoder de façon efficiente et sûre l'augmentation prévue du trafic aérien civil au centre de l'Europe. Ces restructurations nécessitent une collaboration étroite entre les autorités civiles et militaires des Etats concernés.

Un de ces projets nécessitait de redimensionner la zone d'entraînement transfrontalière Cross Border Area 25 (CBA25) établie en 2002 déjà avec la France. Concrètement, la structure et le volume de la CBA25 sont essentiellement modifiés côté France. La partie suisse est peu touchée. Cette zone permet aux aéronefs militaires français et suisses de disposer d'un espace aérien agrandi pour s'entraîner à l'écart du trafic civil. Elle n'est toutefois activée que ponctuellement selon les besoins opérationnels de l'une ou des deux parties. L'espace aérien correspondant reste entièrement à disposition de l'aviation civile lorsque la zone n'est pas utilisée. La dénomination de la zone est adaptée aux nouvelles normes et passe de CBA25 à EUC25.

Le Général de Division Aérienne Hervé Rameau, Directeur de la Sécurité Aérienne d'Etat française (DSAE) ainsi que le commandant de Corps Aldo C. Schellenberg, Commandant des Forces aériennes suisses, ont signé ce nouvel accord mercredi 25.02.2015 à Payerne, aux noms de leurs gouvernements respectifs.

Forces aériennes

Photo © Neo-Falcon.

